



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCAIRES, ARCHIVISTES ET DOCUMENTALISTES

B.P. 3252 – Dakar | Tél. : +221 33 825 76 60 | Fax : +221 33 824 05 42
<https://ebad.ucad.sn/>

APPEL À CANDIDATURES
TROISIÈME ANNÉE DE LA LICENCE (L3)
Sciences de l'information documentaire
Formation en présentiel ou à distance

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'admission en troisième année de la licence en sciences de l'information documentaire s'effectue sur étude de dossier. Cette formation s'inscrit dans une dynamique de renforcement des compétences et de professionnalisation dans les domaines des archives, des bibliothèques et de la documentation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Offrir aux professionnels de l'information documentaire (archivistes, bibliothécaires, documentalistes et autres médiateurs de l'information) la possibilité de renforcer leurs compétences dans les sciences de l'information, mention Information documentaire.
- Consolider les capacités professionnelles et diversifier les champs d'intervention.
- Permettre à des diplômés de l'enseignement supérieur de réorienter ou d'adapter leur profil vers les métiers de l'information documentaire.

COMPÉTENCES VISÉES

- Traiter les différents types de fonds et documents.
- Assurer la communication des fonds documentaires par une diffusion adaptée.
- Planifier, organiser, diriger et évaluer les différentes activités de la chaîne documentaire.
- Comprendre les enjeux et défis des métiers de l'information documentaire dans la société de l'information.

INFORMATIONS PRATIQUES

Niveau d'étude	Troisième année de la Licence (L3)
Domaine	Sciences de l'homme et de la société
Durée	Deux semestres
Diplôme délivré	Licence en Sciences de l'Information Documentaire
Spécialités	Archivistique • Bibliothéconomie • Documentation
Ouverture des registres	15 avril 2026

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Réseaux d'information publics : Archives nationales, Bibliothèque nationale, Centre national de documentation scientifique et technique (et leurs antennes).
- Centres et services d'information des établissements publics, des sociétés nationales et des collectivités territoriales.
- Organisations internationales et organisations non gouvernementales.
- Entreprises et organismes du secteur privé.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Un diplôme du premier cycle de l'EBAD : DAFA, DAFB, DAFD ou DUSID.
- Tout diplôme en sciences de l'information et de la communication admis en équivalence.
- Une licence : dans ce cas, l'admission est conditionnée par la validation d'une note d'arrimage destinée à vérifier l'adéquation du niveau du candidat avec les exigences de la formation.

COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier doit être soumis en ligne sur le site du concours et comprendre les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur de l'EBAD, précisant l'option choisie (distancielle ou présentielle).
- Un curriculum vitae.
- Une copie certifiée conforme des diplômes.
- Une pièce d'état civil datant de moins de trois mois.
- Frais de dossier : 10 000 FCFA non remboursables,
- Une lettre du supérieur hiérarchique autorisant le / la candidat(e) à suivre la formation (pour les professionnels).
- La liste des travaux réalisés (produits documentaires, mémoires, rapports de stage, etc.), authentifiée par l'autorité compétente.
- Un formulaire de candidature téléchargeable sur le site de l'EBAD. -Mettre le lien

NB — Pour les candidats issus d'une université autre que l'UCAD, une demande d'équivalence devra être déposée au Rectorat : <https://equivalence.ucad.sn>

